

COMMUNIQUÉ

ARRÊTÉ DU GOUVERNEMENT DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

----- Livret scolaire unique numérique

Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a développé une application informatique, appelée « Livret scolaire unique Nouvelle-Calédonie », destinée à l'ensemble des écoles primaires publiques et privées. Cet outil vise à améliorer la continuité du suivi de l'élève et de ses progrès dans l'acquisition des compétences et des connaissances tout au long de sa scolarité primaire.

Adoptée par le Congrès, la délibération n° 127 du 13 janvier 2021 portant organisation de l'enseignement primaire de la Nouvelle-Calédonie, prévoit la mise en place d'un livret scolaire unique numérique pour chaque élève scolarisé. Cette application a un double objectif :

- aider les enseignants à organiser et mettre en œuvre les apprentissages des élèves dans le cadre du socle commun de connaissances, de compétences et de valeurs et des programmes scolaires,
- évaluer les acquis de chaque élève et rendre compte de leurs évolutions.

Le livret scolaire unique comporte notamment les bilans périodiques et de fin de cycle, ainsi que les attestations venant compléter l'ensemble des connaissances et des compétences acquises. Outil de simplification et d'efficacité, l'application doit permettre à l'enseignant d'améliorer la mise en œuvre des compétences et des connaissances pour une meilleure appropriation par les élèves.

Consultable par les équipes éducatives du cycle concerné ou par celles de la première année du cycle suivant, le livret scolaire doit renforcer le lien entre l'école primaire et le collège dans le cadre du cycle 3 (CM1, CM2, 6^e).

Calendrier de mise en œuvre

- Le livret scolaire unique, dont la réalisation a été lancée en octobre 2020, a été conçu par des enseignants et des directeurs d'écoles. Son développement a été assuré par la direction du Numérique et de la modernisation, en lien avec la direction de l'Enseignement de la Nouvelle-Calédonie.

- Depuis la rentrée scolaire 2021, 20 écoles expérimentent cette application qui a été améliorée en fonction des retours des utilisateurs. Un déploiement de l'application à l'ensemble des écoles primaires est désormais prévu, avec un accompagnement des enseignants dans son utilisation.

- Au cours de l'année 2022, le livret scolaire unique doit aussi devenir un instrument de liaison pédagogique entre les enseignants et les familles. Ainsi, les élèves et leurs responsables légaux pourront consulter l'application à distance.

* *
*